

Racine conseille TotalEnergies et Engie pour l'autorisation par la Commission européenne d'une aide d'État pour le projet Masshyla

Racine conseille TotalEnergies et Engie, dans le cadre de l'approbation par la Commission européenne d'aides d'État d'un montant total de 5,2 milliards d'euros attribuées à 29 entreprises européennes pour un projet important d'intérêt européen commun (PIIEC) dans le secteur de l'hydrogène (Hy2Use).

La Commission européenne a approuvé le 21 septembre 2022 les aides accordées par 13 États, dont la France, afin de créer une filière européenne complète de l'hydrogène. Il s'agit de la deuxième vague de PIIEC approuvés dans ce secteur après ceux du 15 juillet dernier.

Le projet de TotalEnergies et Engie dans le cadre de ce PIIEC consiste en un investissement potentiel dans une usine de production d'hydrogène renouvelable (électrolyseur) destiné à approvisionner la bioraffinerie de TotalEnergies à La Mède dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, ainsi que d'autres clients (notamment pour des usages de mobilité), à compter de 2025. Il s'agira de l'un des plus grands sites de production d'hydrogène renouvelable en France.

Racine a assisté TotalEnergies et Engie dans l'ensemble de la procédure pour les aspects d'aides d'État et de contrôle des concentrations.

L'équipe de Racine était dirigée par Bastien Thomas, associé, assisté de François Aubin, Cécilia Patout et Lisa Ménétrier, avocats.

Les PIIEC en bref

Lorsque les initiatives privées en faveur de l'innovation ne peuvent se concrétiser en raison des risques élevés que comportent de tels projets, la communication de la Commission sur les PIIEC permet aux États membres de combler conjointement le vide afin de surmonter ces défaillances du marché et stimuler la mise en œuvre de projets innovants qui n'auraient pas été possibles autrement.

A propos de Racine :

RACINE est un cabinet d'avocats français indépendant de droit des affaires qui réunit plus de 250 avocats et juristes, répartis au sein de 7 bureaux : Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Strasbourg et Bruxelles.

RACINE se caractérise par une approche « full service » en droit des affaires en conseil et contentieux.

Ses avocats, impliqués et pragmatiques, accompagnent les clients en leur apportant des solutions innovantes dans leur activité au quotidien, l'accompagnement des projets stratégiques et la gestion des crises. Ils s'attachent à la construction de relations de partenariats solides et durables avec les clients.

RACINE intervient pour des entreprises, issues de différents secteurs de l'industrie et des services, des organisations professionnelles et interprofessionnelles ainsi que des collectivités publiques.

Le cabinet a développé une expertise particulière des secteurs que sont le luxe, les médias, l'immobilier, l'agroalimentaire et la distribution.

RACINE est membre du réseau international d'avocats Multilaw et du réseau OMNIA. Le cabinet entretient par ailleurs d'étroites relations avec de nombreux cabinets étrangers.